

COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT.

REUNION DU 21 JUIN 2000.

PRESIDEE PAR L'ECHEVIN DES CARRIERES, Dr DECHAMPS.

Le Bourgmestre a assisté aux débats sur les points les plus cruciaux.

1. LA DECOUVERTURE.

a. Le TALUTAGE est calculé pour que l'éloignement minimum -106/116 m- imposé par la Convention pour les foyers de tir, soit respecté.

b. Les POUSSIÈRES.

Le témoignage des riverains démontre que l'arrosage est effectué trop tard dans la journée et avec des moyens insuffisants.

c. Le BRUIT.

L'Etude des Incidences sur l'Environnement avertissait que les normes seraient dépassées dans un rayon de 280 m.

Cette EIE négligeait d'inclure certains engins dans son inventaire.

Pendant la découverte, les activités se poursuivent dans le chantier d'extraction.

Le personnel du sous-traitant n'a aucun égard pour les riverains et, notamment, abuse des klaxons.

Le total fait qu'il est plus que probable que les normes soient dépassées.

Aucune mesure de contrôle n'a été effectuée jusqu'à présent.

Les Autorités Communales vont mettre un sonomètre en batterie.

La Direction de la SA Carmeuse promet de faire tout ce qui est possible pour réduire la nuisance.

d. La découverte en est approximativement à la moitié de ses travaux. Aucune prévision précise ne peut être faite quant à la fin de ceux-ci, leur rythme dépendant fortement des conditions atmosphériques.

e. Pour les TIRS dans cette zone, le directeur du siège de SEILLES garantit que toutes les mesures techniques seront prises pour éliminer tout danger et limiter à leur minimum les risques de dégâts.

2. LE TRAFIC LOURD.

Le C.N.E.C. a relayé la plainte des riverains selon laquelle, après une période d'amélioration, les camions recommencent à rouler dès 4 heures du matin, jusque très tard le soir, à vitesse exagérée, à grand bruit et sans même relâcher certains W-E et jours fériés.

Carmeuse promet de faire à nouveau pression sur ses transporteurs.

L'Echevin Dr DESCHAMPS a insisté à nouveau sur l'impérieuse nécessité d'étudier l'aménagement d'un itinéraire en site propre.

3. LES ETANGS DE SEILLES.

Pour le Bourgmestre et les Autorités Communales, il est plus que probable que l'assèchement des étangs a été provoqué par l'activité carrière. Des négociations sont en cours pour qu'à titre d'indemnisation, la SA Carmeuse finance l'approvisionnement en eau ainsi que la maintenance du système hydraulique. Carmeuse a offert une somme jugée insuffisante par l'Autorité Communale.

4. LES DEGATS SUBIS PAR CERTAINES HABITATIONS DU NEUFMOULIN.

Pour le Bourgmestre, les Autorités Communales et le C.N.E.C., il est plus que probable que les dégâts sont dus à l'effondrement d'une galerie de mines vidangée de son eau par la fosse d'extraction.

Les experts commis par Carmeuse mènent depuis quelque neuf mois une étude des causes possibles. Cette étude serait encore loin de sa conclusion.

Le Bourgmestre et l'Echevin Dr DESCHAMPS, de même qu'Interenvironnement Wallonie et le C.N.E.C. déclarent que cette lenteur est inadmissible.

Le Bourgmestre et l'Echevin Dr DESCHAMPS promettent d'être particulièrement attentifs à la suite de la procédure et à sa conclusion.

Le C.N.E.C. met en garde contre le fait que cette étude interminable est perçue par certains riverains comme un signe de réticence à réparer les dégâts ou à indemniser le préjudice.

Le Bourgmestre, l'Echevin Dr DESCHAMPS, IEW et le C.N.E.C. attirent l'attention de la délégation de Carmeuse sur les risques entraînés par la présence d'autres galeries, dont plus aucun organisme officiel ne retrouve le tracé.

5.L'EMPLOI.

Une nouvelle menace pèse sur l'emploi SUR Seilles. Pour de plus amples informations, nous vous demandons de vous adresser aux Autorités Communales ou aux délégués syndicaux de Carmeuse.

Sous l'impulsion du Bourgmestre, les édiles et instances communales s'investissent sans retenue pour faire maintenir l'emploi SUR Seilles.

Le C.N.E.C. attire une fois de plus l'attention sur l'obligation majeure faite à Carmeuse par la Convention 91, de N'enlever de Seilles, en l'espace de 10 ans, AUCUN de ses Services.

Le C.N.E.C. fait une fois de plus remarquer que les Seillois ne sont pas loin de n'avoir plus chez eux et pour eux que les dangers et les nuisances.

Remis en mains propres et à titre personnel à chacun des riverains faisant confiance au C.N.E.C.